



PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de pouvoirs : 2

Absent : 1

Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit mars à 19 h,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 12 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT, Fabrice GERVAIS, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT, Monsieur Sébastien GIRARD (arrivée à 19h17, a voté à partir de la délibération 3), Madame Françoise BORDEAUX BOREL

POUVOIRS : Monsieur Philippe GASNIER pouvoir à Monsieur Laurent BOULAIN
Madame Lisa LEMOYNE pouvoir à Monsieur Lionel LEMOYNE

ABSENTE EXCUSEE : Mme Corinne STRAZZIERI

Secrétaire de séance : Lionel LEMOYNE

Approbation du PV de séance du 18/02/2021 : adopté à l'unanimité des présents

DELIBERATIONS :

1) Adoption du Pacte de gouvernance métropolitain

Un pacte de gouvernance entre Orléans Métropole et les communes a été adopté en Conseil Métropolitain du 11/02/2021. Ce pacte ayant pour but de poser les bases de la gouvernance de la Métropole au travers :

- d'une gouvernance partagée et d'une organisation qui place les communes au cœur du système décisionnel dans la mise en œuvre des politiques communautaires,
- d'un projet commun plaçant la proximité et la relation aux habitants au centre de cette transformation.

Après exposé, le Conseil Municipal **décide à 12 voix pour, 1 abstention d'adopter le présent pacte de gouvernance.**

2) Autorisation de signature d'actes notariés pour servitude de passage

Afin d'améliorer la qualité des eaux distribuées et l'implantation de la conduite en domaine privé, des travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable sont en cours à la Binette. Le passage d'une canalisation d'eau potable impacte entre autres une parcelle appartenant à la commune Une convention de servitude de passage des réseaux publics sera régularisée. Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout acte authentique relatif à des servitudes de passage de réseaux publics de distribution d'eau potable sur l'ensemble de la commune.

Adopté à l'unanimité des présents.

3) Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose que suite à l'avancement de grade d'un agent administratif sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe et suite au recrutement d'un agent sur le grade de rédacteur en remplacement d'un agent sur le grade de rédacteur principal de 1ère classe qui a demandé sa mutation, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs. **Adopté à l'unanimité des présents.**

4) Révision du périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles du département

Le Département du Loiret souhaite réviser le périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles sur l'ensemble de son territoire. Pour ce faire, un croisement du parcellaire cadastral a été effectué afin de conserver les parcelles ayant un attrait pour la biodiversité, sans bâti et appartenant à des propriétaires privés. L'objectif de la révision de ce périmètre est de pouvoir préempter en cas de vente afin de créer des espaces naturels sensibles. Si le Département ne souhaite pas préempter, **la Commune pourra se substituer au Département et ainsi pouvoir acquérir du foncier pour mettre en place un espace naturel sur notre territoire.** Après présentation de la liste des parcelles concernées sur notre Commune qui pourra être ajustée si besoin, le Conseil Municipal **valide à l'unanimité des présents la présente révision du périmètre.**

Hors délibérations :

1) Demandes d'avis et informations commissions

. Commission Culture, vie associative et Tourisme :

- Subventions aux associations – Accord du conseil Municipal sur le montant des subventions proposées. Accord pour lancer le retour vers les associations.
- Ginguette : visite le 27/03/2021 avec les représentants des associations Boumiennes pour présenter le projet et étudier les partenariats possibles. Un point sera également prochainement planifié avec les riverains.

. Commission Plug :

- PLUM : détail des réunions publiques en ligne et permanence commune **le 02 avril de 9H à 12H en mairie.**
- Cœur de village : point avancement extension du périmètre d'étude. Désamiantage des hangars en cours, puis mesure de pollution, puis démolition vers août / octobre.

. Commission e-Bou :

- Point d'avancement sur la rédaction du bulletin 2021.

. Commission Travaux :

- Changements de canalisation d'eau potable sur la petite levée et la binette, fin 1^{ère} tranche 15 avril.
- Expérimentation chicanes rue de Mardié pour réduire la vitesse
- Rue du bourg : les travaux débutent le 6 avril pour une durée de 4 mois
- Pose des rambardes pour personnes à mobilité réduite à l'école Classe de Meulin
- Remplacement de la tuyauterie du conduit de cheminée de la boulangerie courant avril (11 000 € à charge de la mairie)
- Travaux sur le mur mitoyen mairie (12 000 € à régler entre les propriétaires de la maison et la mairie)

. Commission Solidarités et Enfance :

- Intervenant boxe sur pause méridienne. Retour positif du démarrage.
- Précarité étudiants : travail en cours par le CCAS pour proposition d'aides.
- Prochaine réunion CCAS : le 1^{er} avril.

. Commission Agriculture et Environnement :

- Zone Agricole Protégée (ZAP) : dossier commun avec Combleux
- Acquisition de terres agricoles : avis favorable

- Point avancement poulailler : parcours en séance des fiches de fonctionnement et de suivi. Visite des services vétérinaires qui ont validé le projet et remarqué la qualité des installations. Point avec les agents municipaux le 19/03.
- 24H de la Biodiversité les 16 et 17 octobre : mise en valeur du sentier des Azins. Proposition d'un rallye nature, en cours d'élaboration.

2) Informations et questions diverses

- . Arrivée de la nouvelle secrétaire générale : planning d'arrivée
- . Calendrier des commissions : calage commissions avril

Prochain conseil municipal le 08/04/2021.

Fin de séance à 21h30.

Fait à Bou, le 19 Mars 2021

Le Secrétaire de séance

